



MAI 2024

34

Le journal
des pioqueurs

Chères Olliéroises, chers Olliérois

Voici une nouvelle édition de notre bulletin municipal grâce auquel vous pouvez suivre les actualités de la commune et de ceux qui la font vivre, les associations.

Le recensement de la commune s'est déroulé en début d'année et les résultats sont très encourageants. Avec une population d'environ 480 âmes, c'est une augmentation de 40 par rapport au dernier recensement en 2018. La dynamique post-covid de retour à la terre a porté ses fruits sur notre commune et nous espérons que cette dynamique puisse perdurer dans les années à venir.

Pour cela, nous devons avoir pour objectif primordial de maintenir des services sur la commune et notamment des commerces.

Dans ce contexte, le conseil municipal n'a pas hésité, en 2023, à investir dans la boulangerie afin de rénover l'appartement, de remettre en bon état de fonctionnement le matériel et de remettre aux normes les conduits d'évacuation des fumées. Aujourd'hui, nous avons malheureusement appris que Pauline et Yannick qui ont repris la boulangerie en mai 2023 ne souhaitaient pas rester sur la commune, la boulangerie fermera donc ses portes au 30 juin 2024. Ces efforts financiers ne sont néanmoins pas vains et nous allons faire tout notre possible pour trouver de nouveaux gérants pour la boulangerie.

Ce bulletin est aussi l'occasion de faire le point sur les deux projets importants en cours, la rénovation de l'église et du bâtiment Bouchut, qui n'avancent malheureusement pas comme nous le souhaiterions. Entre l'attente des accords de financements pour l'un et le retour du bureau d'étude thermique pour l'autre, nos nerfs sont mis à rude épreuve mais nous ne lâchons rien !



Vous découvrirez dans ce bulletin un projet mené par l'EHPAD de Saint-Jean-des-Ollières qui mérite d'attirer votre attention. A travers le CCAS, nous avons l'habitude d'organiser des rencontres intergénérationnelles entre les résidents et les enfants de l'école mais ce projet va plus loin en proposant une réelle ouverture des lieux à l'ensemble de la population olliéroise et par conséquent, une véritable intégration des résidents à la commune. N'hésitez donc pas à participer à ce projet.

Pour finir, les associations vous proposent leur programme à venir qui est comme d'habitude très riche et varié. Nous vous encourageons à participer à leurs manifestations.

Vous aurez par ailleurs l'occasion de toutes les découvrir lors de la désormais traditionnelle fête des associations qui aura lieu le samedi 14 septembre 2024.

Au plaisir de vous y rencontrer. Bel été à tous.

Karine Joncoux, Maire

Projet BOUCHUT



L'avant-projet définitif, APD, a été validé en Conseil Municipal le 14 décembre dernier et le maître d'œuvre est en train de finaliser le dossier de consultation des entreprises. Nous espérons pouvoir lancer la consultation d'ici fin mai afin d'avoir choisi les entreprises avant l'été.

En parallèle, le permis de construire a été déposé et est en cours d'instruction par les services. Du côté des financements, ça avance aussi. Nous avons eu la surprise d'obtenir une enveloppe supplémentaire de l'état au titre du Fonds vert, ce qui porte le montant total de la subvention à 527 177 euros. Les autres financeurs ont été sollicités, nous sommes dans l'attente de leur réponse.

Église

La commune est dans l'attente d'un accord des financeurs pour débiter les travaux. Nous avons d'ores et déjà obtenu l'accord de financement de la DRAC pour un montant de 132 134 euros, la Région et le Département ont été sollicités, nous attendons leur retour.



Éclairage public



Suite à une sollicitation dans le bulletin municipal de novembre 2022, une commission éclairage publique a été créée afin de décider des actions, stratégies à mettre en place sur la commune dans un contexte de crise énergétique.

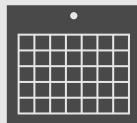
Des premières mesures ont été rapidement prises et ont fait l'objet d'un arrêté municipal le 17 janvier 2023 qui prévoit : - **Une coupure de 22 h à 6 heures du 1er septembre au 30 avril - Une coupure totale du 1er mai au 31 août dans le bourg et les hameaux où cela est techniquement possible.**

Dans un second temps, les membres de la commission ont arpenté les hameaux de la commune afin d'établir une liste de points lumineux qui pourraient faire l'objet d'une suppression totale. La commission a pointé 83 lanternes, soit un peu plus de la moitié du parc d'éclairage public de la commune. La liste est disponible en mairie sur simple demande.

Les LEDs qui seront supprimées, seront reposées en remplacement de vieilles lampes sodium.

Les réflexions ont été menées en partenariat avec notre gestionnaire du réseau d'éclairage public, [Territoire d'Énergie 63](#).

Bilan du recensement



Le recensement de la population s'est déroulé sur notre commune du 18 janvier au 24 février. C'est Marie-Christine Moulin, notre agent recenseur, qui est venue à votre rencontre et nous vous remercions de l'accueil qui lui a été fait.

Le résultat définitif n'est pas encore connu, étant encore dans l'attente du recensement des résidents de l'EHPAD.

À ce jour, 424 personnes ont été recensées ; ce qui portera le nombre d'habitants à environ **480** (EHPAD environ 56 personnes) **contre 440 au recensement de 2018** soit 40 de plus !

Merci à Marie-Christine pour son investissement dans cette mission.

Remplacement de l'épareuse



L'épareuse arrive en fin de vie. 4 800 euros de réparations ont été nécessaires pour la maintenir en état de fonctionnement en 2023.

La municipalité a acté l'acquisition d'une nouvelle machine en 2024 ; la commande a été faite auprès de Claas Issoire pour un montant de 33 000 euros H.T.



Abri bus

Au vu du nombre d'enfants empruntant l'arrêt de bus de la Bascule pour se rendre au collège de Saint-Dier-d'Auvergne, **il est envisagé l'installation d'un abri bus fourni par la Région AURA.** Une lumière solaire y sera installée afin de permettre aux enfants d'être en sécurité lors de la période hivernale.

Banc

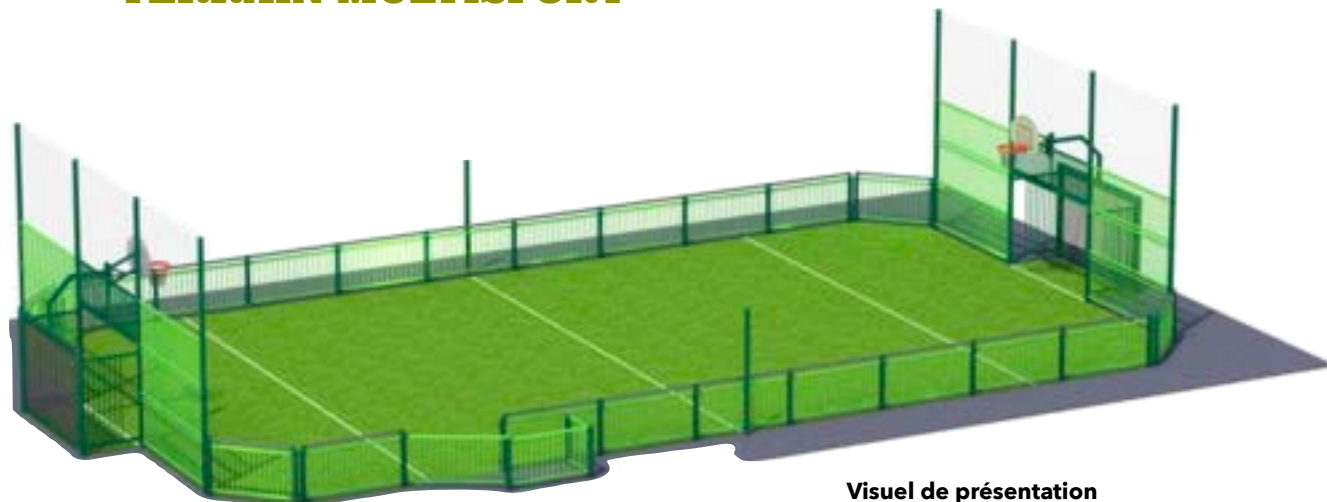


Comme annoncé dans le bulletin d'avril 2023, la commune a fait réaliser cinq bancs à la scierie *la Scie d'Ici*, SCOP installée à Saint-Quentin-sur-Sauxillanges. Un de ces bancs sera installé au Theil

suite à une demande des habitants ; un second sera installé au Mas-du-Bost. Il nous reste 3 bancs à placer dans les hameaux. **Si vous avez des idées d'implantation, n'hésitez donc pas à prendre contact avec la mairie.**



TERRAIN MULTISPORT



Visuel de présentation

Dimensions 9 m x 18 m

Depuis quelques années, la municipalité réfléchit à l'installation d'un équipement sportif de type terrain multisport.



Dans quel but ?

Proposer d'une part aux jeunes et moins jeunes de notre territoire un accès à l'activité sportive au plus proche de leur lieu de vie et, d'autre part, permettre aux enfants de l'école d'avoir un terrain adapté pour la pratique du sport à l'école.



Quels enjeux ?

Selon l'expertise menée par l'ANSES (agence nationale de sécurité sanitaire), parmi les jeunes de 11 à 17 ans :

▶ **66 % présentent un risque sanitaire préoccupant**, caractérisé par le dépassement simultané des deux seuils sanitaires : plus de 2 heures de temps écran et moins de 60 minutes d'activité physique par jour ;

▶ **49 % présentent un risque sanitaire très élevé**, caractérisé par des seuils plus sévères, soit plus de 4 heures 30 de temps écran journalier et/ou moins de 20 minutes d'activité physique par jour. Parmi ceux-là, 17 % sont même particulièrement exposés, cumulant les deux niveaux très élevés de sédentarité (plus de 4 heures 30 d'écran par jour) et d'inactivité physique (moins de 20 minutes par jour) ;



Le niveau de sédentarité est plus élevé encore chez les adolescents les plus âgés (15-17 ans) et chez les jeunes issus des milieux les moins favorisés ;



Par ailleurs, pour les 11-14 ans, les filles sont moins nombreuses (15,5%) que les garçons (24%) à pratiquer au moins 60 minutes d'activité physique par jour.

Les résultats de cette expertise interpellent fortement l'ANSES. En effet, il est extrêmement rare qu'une évaluation des risques montre que les deux tiers de la population étudiée présentent un dépassement des seuils sanitaires, traduisant ainsi une exposition à un niveau de risque élevé pour la santé.

Source : www.anses.fr

L'emplacement pour ce futur équipement a fait l'objet de nombreuses réflexions. Il fallait qu'il soit suffisamment proche du bourg pour permettre d'y accéder à pied sans difficulté mais pas au milieu des habitations afin d'éviter les nuisances sonores. L'équipe municipale souhaitait aussi utiliser un terrain déjà artificialisé où les travaux de terrassement seraient les moins impactants possible. Après avoir fait le tour des terrains disponibles de la commune, notre choix s'est porté sur la parcelle AC190 sur laquelle sont installés les containers à verre.



RÉSULTAT 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 536 713 €
 RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 493 498 €

Résultat comptable de l'exercice - 43 215 €

LA FISCALITÉ :

La municipalité n'a pas augmenté les taux de fiscalité, l'augmentation des impôts fonciers constatée en 2023 est seulement due à la revalorisation des valeurs locatives initiée par l'état suite à l'inflation. Les taux ont à nouveau été maintenus cette année aux valeurs suivantes :

- o TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) : 37.01 %
- o TFPNB (taxe foncière sur les propriétés non bâties) : 97.13 %
- o TH (taxe d'habitation sur les résidences secondaire) : 8.83 %

LE BUDGET 2023 :

Contexte : l'année 2024 débute avec un excédent d'exploitation pour la commune s'élevant à 353 667 € soit 43 215 € de moins que fin 2022. L'année 2023 fut une année exceptionnelle en termes de dépenses de fonctionnement. En effet, la commune a dû faire face à la fois à des dépenses exceptionnelles, notamment l'indemnité d'éviction qui a été versée à Monsieur David Barrière et à des dépenses imprévues telles que les travaux réalisés à la boulangerie sur lesquels nous ne pouvions pas faire l'impasse tant il y avait un problème de sécurité important.

Le montant réel des investissements réalisés en 2023 sont faibles par rapport à ce qui avait été prévu au budget, ceci étant essentiellement dû au fait que ni les travaux d'église ni ceux du bâtiment Bouchut n'ont pu commencer. Ce fut donc une mauvaise année pour les finances de la commune mais l'excédent cumulé depuis plusieurs années permet de continuer à envisager les futurs investissements de manière mesurée.

PROJETS INVESTISSEMENT 2024



BÂTIMENT BOUCHUT

investissement pluriannuel de 1 272 003 € avec une inscription au budget pour 2024 de 636 001 €

Subventions estimées à 990 000 € - Emprunt bancaire : 180 000 € (financé par les loyers du futur commerce) - Autofinancement : ≈ 100 000 €



ÉGLISE

528 537 €

Subventions prévisibles : 422 830 € - Mécénat de la Fondation du Patrimoine 10 000 €
 Autofinancement 95 707 €



TERRAIN MULTISPORT

≈ 50 000 €

Subvention 80 % - Reste à charge ≈ 10 000 €



ABRIBUS

2 000 €

Subvention 1 600 € - Autofinancement 400 €



ÉPAREUSE

Remplacement 33 000 €

PISTE FORESTIÈRE ET AIRE DE RETOURNEMENT À CHAVAROT

Nous vous informions, dans les bulletins municipaux de mai 2022 et de mai 2023, du projet de réalisation d'une piste forestière et d'une aire de retournement pour les grumiers à proximité de Chavarot. Les travaux réalisés par l'EURL Bernard Boy viennent de se terminer. Ces équipements, très attendus par les propriétaires et les exploitants forestiers, vont pouvoir être opérationnels cet été. Coût définitif des travaux : 15 001€ HT Subventions : 10 504 € HT. Fruit de la vente de bois : 4 527 €.



ENFOUSSEMENT DES LIGNES HAUTE TENSION

Vous êtes nombreux à vous interroger, à juste titre, sur le retard pris par les travaux concernant l'enfouissement de la ligne HTA. Interrogé sur le sujet, Enedis répond que cela est dû à des problèmes d'approvisionnement en postes de transformation, les délais s'étant énormément allongés ces derniers mois. L'entreprise CDE a repris le travail de remblaiement autour des postes déjà en place le 11 mars. Le câblage de ceux-ci devrait suivre.

Contrôles obligatoires des installations d'assainissement non collectif : un agent du SPANC a débuté depuis quelques semaines le contrôle de conformité des assainissements non collectifs sur notre commune. Ce contrôle revêt un caractère obligatoire et les habitants refusant de s'y soumettre recevront une amende forfaitaire de 180 euros.

ASSAINISSEMENT

Campagne de vidange des fosses septiques : Chaque année, le SIAREC (syndicat en charge de l'assainissement sur notre commune) propose une campagne de vidange des fosses septiques à des tarifs préférentiels présentés dans le tableau ci-dessous. Pour en bénéficier, il suffit de contacter M. Henriot, technicien du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) au 06 25 16 92 77 ou par mail à j.henrot@siarec.fr

Désignation des prestations	Montant € HT
Forfait entretien d'une fosse qui comprend la vidange de la fosse (l'eau de remplissage est à charge du client), le nettoyage du préfiltre et le curage et nettoyage de l'installation en amont et aval de la fosse (canalisations, regards...) ainsi que le déplacement et le transport et traitement des matières de vidange en station d'épuration :	
Forfait pour une fosse ≤ 1 m³ :	189,64 €
Forfait pour une fosse de 1,5 m³ :	205,44 €
Forfait pour une fosse de 2 m³ :	221,22 €
Forfait pour une fosse de 3 m³ :	252,80 €
Prix au m³ supplémentaire :	31,58 €
Opération supplémentaire d'entretien d'un bac à graisses :	
Forfait pour un bac à graisse de 200 L :	20,75 €
Forfait pour un bac à graisse de 500 L :	30,06 €
Prestations diverses	
Installation de tuyaux par tranche de 10 mètres supplémentaires au-delà de 30 mètres séparant l'ouvrage du lieu de stationnement du camion :	10,90 €
Dégagement des ouvrages inaccessibles (de 0 à 30 cm) :	29,10 €
Forfait déplacement sans intervention (absence de l'utilisateur, localisation de l'installation non connue, fosse enterrée à plus de 30 cm...) :	49,40 €
Majoration intervention urgente en journée de 8h à 17h30 (en dehors des campagnes programmées) :	97,01 €
Majoration intervention urgente week-end, jours fériés et après 17h30 :	145,52 €

CAS

LE REPAS DES SENIORS

C'était la fête, à la salle polyvalente, le samedi 9 décembre ; plus de 50 personnes étaient présentes. L'équipe du CCAS avait concocté un repas savoureux et l'animation réussie et active ! Merci à tous les membres du CCAS pour leur participation et leur enthousiasme.

LE GOUTER DE NOËL A LA VILLA SAINT-JEAN

En présence du Père Noël, les enfants de l'école maternelle de Saint-Jean ont fêté Noël avec les résidents de la Villa St-Jean : ils ont fait la joie des anciens, en chantant des chants de Noël, dégustant les bons gâteaux de Myriam de *Gourmandises et Créations* et en distribuant des cartes de vœux qu'ils avaient eux-mêmes réalisées.



MARDI GRAS A LA VILLA SAINT-JEAN

Les élèves de l'école de Saint-Jean ont été invités à fêter MARDI GRAS avec les résidents de la Villa Saint-Jean. Ils sont venus costumés et ont participé à des ateliers de confection de masque. Ce fût un réel plaisir de voir côte à côte, des enfants et des anciens, concentrés sur une même activité. Merci encore à l'équipe d'animation de la Villa Saint-Jean ainsi qu'à Sylvette, Delphine, Laurence, Morgane et Samuel pour avoir permis cette fête.

BIBLIOTHEQUE

LA BIBLIOTHEQUE ET LES PETITS

Céline, bénévole à la bibliothèque de Saint-Jean, propose le mardi matin de 10 h à 11 h, d'**ouvrir le lieu aux 0/3 ans**. Elle y raconte des histoires et offre ainsi un lieu de « rencontre » aux parents, grands-parents, assistantes maternelles. Merci Céline. Tous les quinze jours, Marie-Christine et Line ouvrent la bibliothèque aux **écoliers de l'école maternelle et primaire**. Toutes les classes y sont accueillies : histoires racontées et prêt de livres. Merci à elles deux également.

Le printemps arrive et c'est aussi le renouveau sur les rayons des étagères : venez découvrir **les nouveaux documents**, arrivés depuis peu. **RAPPEL DES HORAIRES : Mercredi 10h30 - 12 h Vendredi 16h30 - 18 h / Samedi 10 h - 12 h**

MÛRMURES AU JARDIN

fabriquons ensemble la cour de l'EHPAD

Rejoignez-nous pour un chantier participatif de construction de bacs de plantation !

DU 12 AU 15 JUIN.



Plus de projets nécessaires pour participer au chantier ! Venez à tout âge !

Le programme d'une journée de chantier :

09h00 - accueil / café
09h30 - démarrage du chantier
le mail à l'adresse indiquée sur ce flyer (pour dernière journée)
13h00 - fin de chantier
<https://framadate.org/85AqDvtKf5FwUrb>

SAMEDI 15 JUIN - 18h00
GOÛTER
INAGURATION



Un projet financé par l'Etat de Normandie - Région Normandie - Département de l'Orne - Agence d'urbanisme et paysagisme de l'Orne - Villa Saint-Jean

L'EHPAD VILLA SAINT-JEAN COMPTE SUR VOUS !

L'EHPAD Villa Saint-Jean est une maison de retraite médicalisée du groupe ITINOVA. L'établissement accueille et accompagne des personnes âgées autonomes, semi-valides ou dépendantes. La Villa peut prendre en charge 58 habitants, dans des chambres individuelles réparties sur 3 niveaux.

Ici, nous parlons d'habitants car chacun arrive avec son histoire de vie et notre objectif est de permettre à tous de se sentir chez soi. Dans cette optique, en 2023 nous avons d'ores-et-déjà mis en œuvre plusieurs actions :

✳️ « **Murmures au jardin** - Réinventons ensemble le jardin de l'EHPAD » : en juin 2023 l'équipe du Pari des Mutations Urbaines (PMU - collectif d'architectes et de paysagistes) est intervenue pour réfléchir avec les équipes, les habitants et vous sur la rénovation de notre jardin (jardin de la pointe) et de notre cour intérieure (cours des Paulownias).

✳️ « **Exit les blouses blanches !** Bonjour les tenues civiles ! » : en juillet 2023 nos équipes ont quitté leurs blouses blanches pour travailler en tenues civiles, créant ainsi une ambiance plus conviviale et familiale.

✳️ **Formation à la méthode Montessori** : en octobre 2023, 12 de nos soignants se sont formés pour mieux appréhender les capacités de nos résidents. Le but étant de rendre ces derniers acteurs de leur prise en charge, de leur vie en tant que personnes âgées, et ce, peu importe leur niveau de dépendance.

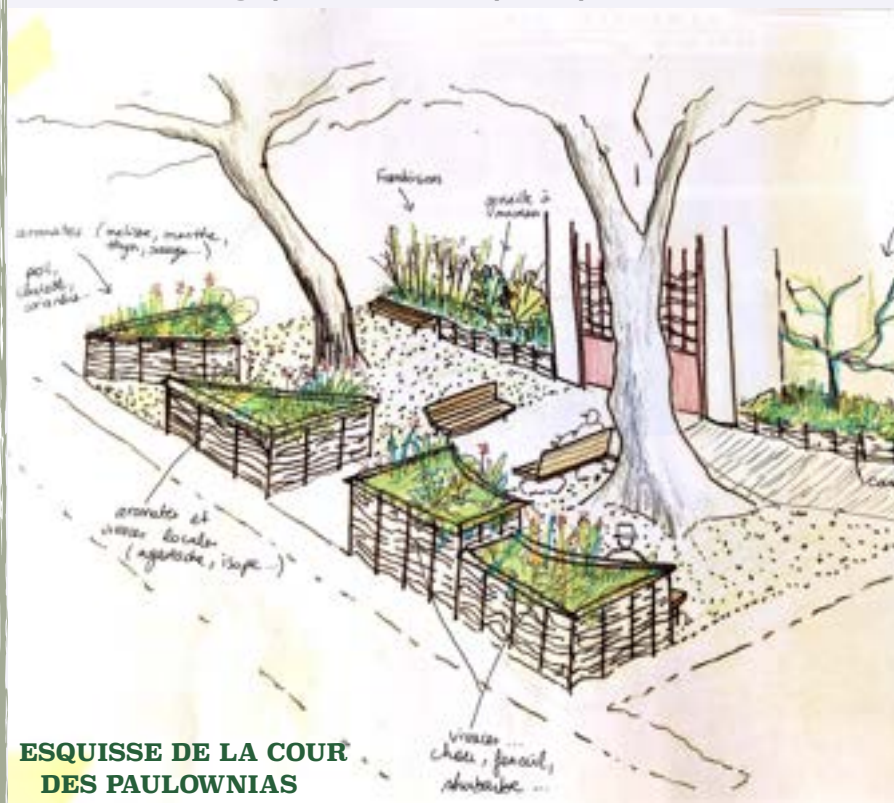
Dans la continuité de cette démarche, l'EHPAD souhaiterait mêler sa volonté d'inclure ses habitants dans son évolution et de solliciter une ouverture sur la population locale à travers ses espaces extérieurs : son jardin et sa cour intérieure.

En référence à notre première action citée dans cet article, au printemps 2023, l'équipe du Pari des Mutations Urbaines avait réalisé un travail en résidence à La Villa Saint-Jean. Résidence où résidents, familles, personnel, habitants et associations ont été conviés à réfléchir ensemble sur l'aménagement du « jardin de la pointe » et son ouverture aux villageois. En parallèle, l'équipe du PMU a aussi réalisé une étude sur l'accessibilité de la cour intérieure, actuellement fermée aux résidents faute d'accès sécuritaire.

Ce projet collaboratif a été très mobilisateur, et nous vous remercions pour cette participation. Dans les suites de cette réflexion, des ateliers d'hortithérapie ont pu être mis en place depuis juin, pour accompagner les envies et besoins des résidents.

Aujourd'hui, l'EHPAD a l'opportunité de pouvoir aménager la Cour des Paulownias pour en faire un espace partagé pour les résidents, leur famille et le personnel. Ce projet subventionné, se fera sous forme de chantier participatif, ouvert à tous, et impulsé par le PMU. **Le chantier est prévu du mercredi 12 juin 2024 au samedi 15 juin 2024.** Un appel à participation et aux dons auprès des habitants, des familles, des résidents et du personnel est prévu par l'édition de flyers.

Nous souhaitons ce moment convivial, inclusif où les compétences de chacun pourront trouver une place. Nos résidents ont à cœur de (re) nouer ou créer du lien (social) avec les habitants. Aussi, nous profitons de cet article pour inviter les habitants désireux d'agir pour une inclusion plus importante de l'EHPAD, à venir nous aider lors de ce chantier participatif.



ESQUISSE DE LA COUR DES PAULOWNIAS

MÛRMURES AU JARDIN

fabriquons ensemble la cour de l'EHPAD

APPEL À DONS

PLANTES AROMATIQUES ET VIVACES

Contact de l'EHPAD
342 Chemin de l'Issayou
63520 Saint-Jean-des-Orlières
04 73 70 93 86

Plants à venir déposer à l'EHPAD à partir du lundi 10 juin !

Pour le chantier participatif dans la cour de l'EHPAD, du 12 au 15 juin, nous recherchons des plantes aromatiques et des vivaces

LE CELLIER DE SAINT- JEAN



Q u e l q u e s
informations.

A l'occasion de son bilan annuel qui corrobore la vitalité du Cellier, les adhérents (de plus en plus nombreux) ont pu constater la pérennité de ses services.

A cette occasion, il a été rappelé que le Cellier ne vend ses produits (670 références) qu'à prix coûtant. Sans aucun bénéfice !

Pour satisfaire le plus grand nombre, le Cellier s'est adjoint les services d'un grossiste en produits conventionnels.

Nous avons distribué 13 000 articles depuis l'ouverture en mars 2023.

Les producteurs locaux représentent 63 % du chiffre d'affaires.

Nous sommes toujours en recherche de nouveaux producteurs locaux qui pourraient nous rejoindre.

Le nombre d'adhérents inscrits permet de conserver la bonne amplitude d'ouverture.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture :

- ▶ **Mardi de 11 h à 12 h**
- ▶ **Mercredi de 18 h à 19 h**
- ▶ **Vendredi de 17 h à 19 h**
- ▶ **samedi de 11h à 12 h**

Nous regrettons de ne plus organiser les quatre marchés saisonniers qui ont fait le bonheur de la population de Saint-Jean et notre grand plaisir à les assurer. Les raisons sont simples : trop de marchés dans les villages avoisinants donc les producteurs locaux ne peuvent pas répondre à toutes les demandes. Nous nous consacrons donc pleinement au Cellier !

Avec un grand plaisir, nous maintiendrons l'organisation de notre repas pédagogique au coût maîtrisé à l'occasion de la Fête des Associations qui doit avoir lieu le 14 septembre. Nous vous y attendrons aussi nombreux que les autres années : environ 120 convives ! et une grosse vingtaine de bénévoles à la préparation.

LES MARTEAUX PIQUEURS

24 Mars : Derniers frimas. Les coureurs du TRAIL DES PIQUEURS relèvent le défi.

C'est pourtant par un froid piquant que les 267 forcenés de l'épreuve solo et les 18 relayeurs du 52 kms s'élançaient à 7 heures sur les pentes boueuses de nos montagnes. Ils étaient suivis par les 367 courageux du 25 kms, à 9 h 30, puis par les 298 non-moins déterminés du 11 kms, à 10 heures. Dix minutes plus tard, les deux joëlettes partaient à leur tour, chacun regrettant l'absence de participants du FOYER DES ROCHES, faute d'accompagnateurs-coureurs de l'établissement. Le FOYER DES ROCHES restait toutefois bien représenté par 10 randonneurs sur le parcours de 4 kms.

Au fil des heures, les températures se faisaient plus clémentes, le soleil redonnant courage et énergie ; c'est ainsi qu'à 15 heures, les 18 équipes de 3 coureurs en herbe du mini-trail saisissaient leur chance de montrer tout leur potentiel.

De nombreux coureurs, ont exprimé leur enthousiasme quant à l'accueil reçu, la beauté des paysages et la qualité de l'organisation : « *un vrai beau travail, dans un super esprit et une belle ambiance !* », « *organisation au top, bénévoles remarquables, parcours unique et magnifique* », « *mention spéciale pour l'orchestre !* », « *des bénévoles souriants, gentils et bienveillants... une organisation au top ; que du bonheur pour nos petites jambes.* », « *depuis le temps que l'on me parlait des Piqueurs... Un trail à faire et à refaire !* », « *ne changez rien, les Piqueurs, vous avez tout juste !* ». Tout au long de la journée, leurs remerciements faisaient écho aux encouragements d'environ 180 bénévoles présents sur les parcours : « *c'est grâce à vous que nous sommes là* », « *bravo, on reviendra et on amènera des copains* » ... Les musiciens de Saint-Dier et la fanfare des Beaux-Arts ainsi que l'excellent repas proposé à tous les acteurs de l'événement ont largement contribué à l'ambiance chaleureuse d'une grande journée festive. Le succès croissant du Trail se mesure tant par le nombre de compétiteurs (plus de 950, cette année pour 761, l'an dernier, soit une augmentation d'environ 25 %) que par celui des bénévoles et multiples contributeurs que nous ne saurons jamais assez remercier. Gageons qu'en dépit de la multiplication des événements, un peu partout en France, les prochaines éditions enregistreront bientôt un nombre de participants comparable, sinon supérieur, à celui des années pré-covid. À n'en pas douter, 2024 sera suivi de bien d'autres beaux millésimes.

Le « Bonhomme Hiver » n'a qu'à bien se tenir, c'est toujours avec les coureurs du Trail que revient le printemps.

Prochain rendez-vous le 4 mai 2024, à 14 heures pour l'assemblée générale des Marteaux Piqueurs. Venez nombreux et n'hésitez pas à proposer votre aide, vous ne serez jamais de trop. Merci infiniment à toutes et tous.

Contact : Marc B 06 07 87 19 26



Départ du 25 Kms sur la place de l'église

L'OLLIEROISE



Des nouvelles de l'action « Quelle nature chez moi ? »



Le 25 novembre dernier, une trentaine de personnes ont assisté à une conférence retraçant les espèces animales et végétales observées lors des deux sorties ayant eu lieu en juin 2023 sur le territoire de Saint-Jean-des-Ollières avec le concours de naturalistes spécialisés.

Serge Chaleil pour les oiseaux, Thibaut Delsinne pour les insectes, François Fournier pour les papillons, Judith Grutte pour la flore et Janet Delmas pour la biodiversité existant au Centre d'Ailleurs nous ont fait partager leurs connaissances et leur passion pour la nature environnante, en distillant des informations précieuses pour aider à sa préservation.

Un petit livret faisant l'inventaire de toutes les espèces observées a été remis aux participants et est naturellement à disposition des personnes intéressées sur simple demande !

L'action a vocation à se poursuivre sur l'année 2024 autour de la préservation d'une mare emblématique du territoire, la mare de la Garde.

Un évènement exceptionnel à venir : le concert « Piazzollissimots »



Dans le cadre de la saison culturelle « **Impulsions** » 2023-2024 du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, en partenariat avec la municipalité et Billom Communauté, nous avons le plaisir de recevoir **l'Ensemble instrumental des Volcans** à l'église de Saint-Jean-des-Ollières

le samedi 25 mai à 18 h pour un concert autour des mélodies d'Astor PIAZZOLA, compositeur et bandonéoniste argentin, père du tango moderne !

Vous pourrez poursuivre la soirée autour d'un repas latino-américain qui sera servi à la salle polyvalente à 20 h 15.

Pour réserver :

- ☆ le concert en appelant au 04 73 70 90 17
- ☆ le repas par SMS au 06 21 68 08 22 ou par internet sur le lien suivant : <https://www.helloasso.com/>

Et toujours les soirées jeux !

Les soirées jeux mensuelles se poursuivent, toujours à la salle polyvalente à 20 h 30 !

Les prochaines dates : vendredi 2 mai et samedi 8 juin.

Si vous souhaitez nous rencontrer et pourquoi pas contribuer à nos activités, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : ollieroise@gmail.com.

Le bureau



ANIMAPIQUE



Comité des fêtes de Saint-Jean-des-Ollières

CALENDRIER 2024

Comme chaque année, Anima'Pique dynamise notre bourg par de nombreuses animations festives, culturelles et sportives. Forte d'une équipe très motivée, l'association vous présente son planning 2024.

Dimanche 19 Mai : BROC'ENFANTS de 10 h à 18 h sur la place de l'église.

Samedi 29 Juin : LA NUIT DES PIQUEURS départ à 18h30 avec repas éclaté et randonnée animée.

Dimanche 28 Juillet : JOURNÉE DES ÉCRIVAINS avec la participation d'une dizaine d'écrivains.

Du 28 Juillet au 11 Août, EXPOSITION ARTS ET ARTISANAT à la salle des fêtes, entrée gratuite.

Dimanche 4 Août : RANDONNÉES DE TÉRÉSA, 4 ou 12 kms avec ravitaillement, 18 ou 25 kms avec ravitaillement et repas.

Dimanche 8 Septembre : VIDE GRENIER ET MARCHÉ DE PAYS emplacements gratuits, pas de réservation.

Concert : date pas encore définie

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter
au 06 33 96 04 65 ou 07 80 56 91 69

APE

Depuis la rentrée scolaire, notre association a déjà organisé plusieurs manifestations qui grâce à l'implication de nombreux parents et surtout des membres du conseil d'administration de l'APE ont toutes remporté un franc succès : la journée des associations de Saint-Jean-des-Ollières, le repas des tripes du 11 Novembre, le spectacle de Noël et notre loto en février. Merci à tous de participer aussi activement à nos manifestations.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations :

✓ **Dimanche 5 Mai de 9 h à 12 h pour notre vente de plants.** Sur réservation uniquement. Lieu de réception des commandes : La Chèvrerie d'Eugénie au Vignal de Sugères. Fournisseurs : Pradeau plants à Vezezoux, Le Jardin du Milan à Sugères (plants de tomates Bio). Les bons de commande sont récupérables auprès des enfants du RPI, sur notre page Facebook. Ils doivent être déposés dans la boîte aux lettres de l'APE (Devant l'école de Sugères). Ou envoyer par mail aperpi63@gmail.com au plus tard le 12 avril.

✓ **Vendredi 28 juin pour la fête des Écoles** du RPI à la salle des fêtes de Sugères

Nous tenons à remercier tous les parents qui ont apporté leur aide, les mairies qui participent à nos animations, nous permettent de faire nos photocopies en couleur et qui mettent à disposition leurs salles des fêtes.

Vous pouvez nous suivre sur notre page FACEBOOK : <https://www.facebook.com/people/Ape-Rpi/100010512694508/>
Nous contacter par @mail : aperpi63@gmail.com

Les membres de l'association des parents d'élèves



ART et PATRIMOINE OLLIÉROIS



“Les peintres dans les rues de Saint-Jean des Ollières” est un évènement culturel et artistique gratuit pour tous, organisé par l’association Art et Patrimoine Olliérois le dimanche 7 juillet. Cette animation, ouverte à tous les artistes (débutants, amateurs éclairés, enfants dès 6 ans, adultes...) a pour objectif la réalisation d’une œuvre in situ en respectant le thème de l’évènement “le patrimoine bâti de Saint-Jean”. Un jury décernera des prix par catégories en fin d’après-midi.

Cette journée sera parrainée par Louis Roche, peintre local bien connu, qui nous fera l’honneur, durant la journée, de réaliser une peinture (hors compétition) devant les visiteurs.

Le déroulement : les participants s’installeront librement avec leur matériel dans les rues du bourg afin de réaliser en direct des œuvres (peinture ou dessin) inspirées par notre riche patrimoine bâti. Les habitants qui le souhaitent, pourront ouvrir leur propriété pour l’occasion. N’hésitez pas à nous le signaler afin de guider aux mieux les participants lors de leur installation. Les visiteurs pourront déambuler dans le bourg, découvrir les artistes en pleine création et interagir avec eux. Des activités seront organisées et rythmeront ainsi la journée : divers ateliers seront proposés dont celui de dessin/peinture pour enfants ainsi que pour les pensionnaires de l’Ehpad, des jeux-circuits découverte de Saint-Jean et de son patrimoine, des visites guidées, expo ... À la fin de la journée, les œuvres seront exposées et le jury avisé décernera des prix par catégories (6-12 ans, 12-18 ans, adultes) et récompensera les jeunes participants autour d’un verre de l’amitié. Place de l’église se trouveront le stand d’inscription, les informations nécessaires au déroulement de l’évènement, un plan du bourg pour se repérer, une buvette et un stand de restauration rapide ouvert toute la journée. L’inscription gratuite se fera le matin même à partir de 8 heures mais nécessite une pré-inscription par mail patrimoinestjean@laposte.net

ou téléphone au 06 76 82 70 39 avant le 2 juillet.

Pour les enfants de 6 à 12 ans, l’inscription sera également possible durant toute la journée. Pour toutes informations ou pour obtenir le règlement du concours, contactez l’association Art et Patrimoine Olliérois (coordonnées ci-dessus).



Le parrain de la journée : l’artiste local Louis Roche

Peintre depuis des décennies, Louis Roche a exposé ses œuvres de nombreuses fois dans la région. Il peint à l’huile, au pastel, à la gouache ou encore l’aquarelle. Essentiellement paysagiste, Louis Roche peint ses œuvres sous l’influence impressionniste. Sa passion pour l’art l’a conduit vers la création et l’animation de différents clubs de peinture comme ceux de Billom, Saint-Julien de Coppel (où il réside) et Jumeaux. Son esprit associatif et son amour des gens lui permettent d’initier, de conseiller, de faire grandir tous les peintres amateurs en leur donnant confiance en eux. C’est pour toutes ces raisons que M. Louis Roche a répondu positivement et avec enthousiasme à notre demande de parrainer cette journée des peintres dans les rues de Saint-Jean !

ARBORESCENCE

L'association Arborescence vient de souffler sa première bougie !

Le but notre association est de préserver, restaurer et transmettre un patrimoine forestier vivant, riche et diversifié aux générations futures. L'association s'appuie sur la charte du Réseau des Alternatives Forestières (<https://www.alternativesforestieres.org/>).

Pour cela nous disposons de deux moyens d'action :

- * La sensibilisation aux enjeux liés à la forêt (connaissance des écosystèmes forestiers et de la filière bois).
- * L'acquisition de parcelles que nous souhaitons gérer suivant les principes de la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC).

En 2023 nous avons organisé plusieurs projections publiques, ainsi que des sorties en forêt (reconnaissance des essences d'arbres, diagnostic de parcelles, reconnaissance des chants d'oiseaux, principe de la gestion durable, ...).



Pour ce qui est de l'acquisition de parcelles nous sommes en recherche sur le territoire de Brousse, Sugères, Saint-Jean-des-Ollières, Égliseneuve-des-Liards.

L'idée de ces acquisitions est de pratiquer, découvrir et faire découvrir des modes de gestion forestière à couvert continu, et de remettre une partie de la forêt dans le bien commun.

Nous aimerions ne plus voir de coupes rases, qui sont loin de n'avoir qu'un impact paysager. En effet, en stoppant net le cycle de vie de la forêt et en mettant le sol à nu, souvent tassé par des machines de plus en plus lourdes, elles dégradent durablement les écosystèmes.

Alors que des prélèvements ponctuels et sélectifs permettraient une production de bois laissant la forêt de se régénérer naturellement.

D'un point de vue économique, la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC) offre sur le long terme un revenu supérieur à celui d'une coupe rase. Ce dernier est plus étalé dans le temps, mais la valeur du bien est préservée (et même augmentée au lieu d'être dégradée).



Et elle permet à la forêt de continuer de remplir toutes ses fonctions, dont certaines sont essentielles dans ce contexte de changement climatique (production de bois d'œuvre, de chauffage, régulation du cycle de l'eau, création de micro-climats, réservoir de biodiversité, beauté du paysage...).

Les principes de la SMCC sont souvent peu connus, ou plus difficile à mettre en pratique sur des petites parcelles car nécessitant de moindres interventions mais plus régulièrement.

C'est pour cela que nous souhaitons faire du réseau et les expérimenter sur notre territoire afin de préserver son patrimoine boisé.

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre association, n'hésitez pas à nous contacter par mail (arborescence@riseup.net) ou à venir nous rencontrer lors de nos réunions mensuelles, Chez Bouchut (sur la place de l'église) à 18 h 45. **Nos prochaines dates de réunion sont : le mercredi 15 mai et le mardi 11 juin.**

Et si vous voulez nous soutenir nous faisons un appel à dons pour financer nos projets d'achats. <https://www.helloasso.com/associations/association-arborescence/collectes/achat-de-parcelles-forestieres>

LES P'TITS BOUCHONS

L'association Les P'tits Bouchons continue de se réunir régulièrement pour élaborer le projet de Tiers-Lieu "Chez Bouchut", et constituer le dossier de demande d'agrément et de financement de la Caisse d'Allocations Familiales en tant qu'Espace de Vie Social. L'idée étant que ce lieu, mis à disposition par la mairie, soit co-géré par toutes les associations de Saint-Jean pour que chaque habitant-e puisse bénéficier d'une dynamique de vie collective locale et proposer de nouvelles activités pour développer les liens de voisinage.

Les membres des P'tits Bouchons ont d'ailleurs été récemment rejoint par deux nouvelles recrues ! Elles ont organisé un atelier pompons et guirlandes pour les élèves de la classe de maîtresse Delphine et Laurence, accompagné d'un goûter gaufré, pour fêter les vacances de Noël. L'ambiance était au rendez-vous avec une petite dizaine d'enfants de 3 à 5 ans ! C'était également l'occasion pour les parents de se rencontrer et de mettre des visages sur les copain-es d'école dont ils entendent parler depuis la rentrée. L'envie de programmer un nouvel atelier pâte à sel - poterie cette fois-ci, a été émise en réunion.

Des créneaux de méditation de groupe sont proposés depuis le mois de janvier. Les mardis et jeudis, rendez-vous à 8 h 45 pour s'installer tranquillement, sonnerie du gong à 9 h pour s'assoir dans la tranquillité, ralentir et prendre une demie heure pour soi. L'entrée est libre et tout le monde est bienvenu !

L'atelier Origami 2 qui a eu lieu le 2 décembre a rassemblé un petit groupe d'adultes et d'enfants à partir de 10 ans, concentré

à réaliser de belles créations autour du thème de Noël. Devant cet engouement pour le pliage, un Origami 3 sera prévu un samedi courant avril ou pendant les vacances de Pâques.

La soirée *Venez chanter* (et manger !) pour célébrer la fin d'année a affiché complet Chez Bouchut. Nous étions, une nouvelle fois, guidé-e-s par Simon Dalmais au piano et à la voix pour partir dans un voyage hors du temps revisiter des classiques de la chanson française mais aussi anglophones ! 3 ème édition à venir, courant mai.



Et pour parfaire notre accent, nous peaufinons l'organisation du Café Anglais pour vous donner rendez-vous les jeudis à 18 h.

En résumé, Chez Bouchut

la vie hebdomadaire :

- Mardi : 8h45-9h30 Méditation ; 18 h Repair Café
- Jeudi : 8h45-9h30 Méditation ; 18 h Café Anglais
- Vendredi : 17 h-19 h Bar associatif ouvert en coordination avec Le Cellier pour partager un moment convivial après avoir fait vos courses locales ! (ou avant, ou les deux !)

les mois à venir :

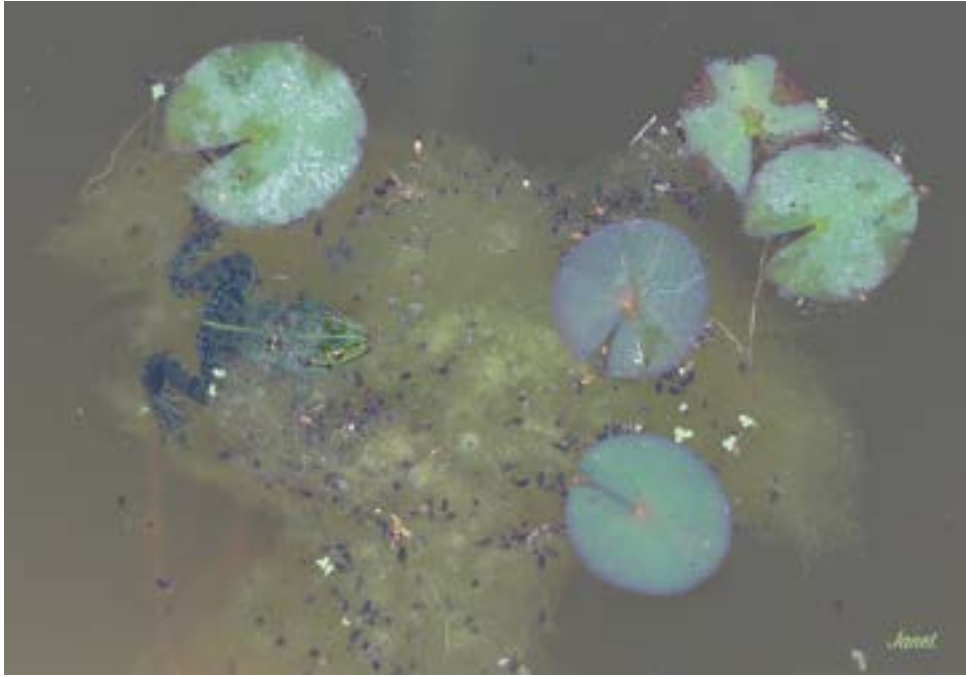
- Mai : Venez chanter. Origami

L'association est ouverte à tous.tes, ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons si vous souhaitez vous joindre à nous et partager vos idées d'activités, d'événements, nouvelles, nouveaux !

CONTACT : lpbstjeandesollieres@yahoo.com



AIMAILLEURS



L'association AIMAILLEURS préserve et sauvegarde la biodiversité du parc du Centre d'Ailleurs. Elle organise également des rendez-vous et actions de sensibilisation autour de la Nature pour petits et grands. Elle vient de boucler ses projets d'aménagement grâce au BEC 2 du département :

La Mare d'Ailleurs est creusée depuis février 2023, puis végétalisée et a très vite été fréquentée par les dytiques, larves de libellules, gyrins, notonectes ... d'impitoyables prédateurs de larves moustiques. Et bonne nouvelle, une première ponte de grenouille vient d'être repérée ! Mais attention, les prédateurs sont tout prêts pour réguler les futures populations de têtards.

Les nichoirs pour le Martinet noir, espèce menacée, ont été installés sous l'un des toits des bâtiments. Des espèces anciennes de fruitiers ont été plantées dans le Verger d'Ailleurs et continuent d'être mises en place afin d'être sauvegardées. Recensement de la flore et la faune dans le parc : déjà 340 espèces recensées et imprimées sur fiches. Des panneaux signalétiques ont été installés afin de guider les visiteurs dans le parc notamment vers les Arbres remarquables et les différents aménagements réalisés en faveur de la biodiversité.

Calendrier de nos événements :

- **25 et 26 mai - Fête de la Nature** : visite des aménagements en faveur de la biodiversité (chantier du Budget EcoCitoyen), expositions et animations Nature
- **7 juin - Journée mondiale des Martinets** : animations
- **22 septembre - Journées européennes du patrimoine** : visite commentée du parc.



Vous trouvez un oiseau blessé ? Après l'avis et l'aval du soigneur du Centre de Sauvegarde LPO (07.76.32.59.77), vous devez le transporter, nous faisons partie des rapatrieurs, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes vraiment coincé(e) et selon nos disponibilités (Janet : 06.77.91.11.50). Pour tout autre animal sauvage blessé, contactez Panse-bêtes au 06.46.62.36.89.

Rappel : la détention d'un animal sauvage est interdit

Nos gestes AIMAILLEURS en cette saison :

- * Je ne taille pas mes haies jusqu'au 31 juillet afin notamment de préserver les nichées d'oiseaux. Les haies ont de multiples fonctions : ressources en bois et nourriture, coupe-vent, protection contre la chaleur et les intempéries, protection contre l'érosion des sols et abri de nombreuses espèces animales.
- * Je laisse un passage au bas de mes grillages, murets, clôtures pour les hérissons (de dimension idéale : 15 cm par 15) et j'informe mes voisins en les invitant à faire de même.
- * J'installe une planchette de propreté sous les nids d'hirondelles (à environ 40 cm) à l'extérieur ou/et l'intérieur de mes bâtiments pour éviter la dispersion des fientes. Besoin d'aide, contactez-nous ! Nous participons au programme de suivi des populations d'hirondelles et martinets, n'hésitez pas à nous les signaler.
- * J'installe des planchettes en bordure de mes points d'eau profonds pour éviter toute noyade : bassin, abreuvoir pour bétail...
- * Dans mon jardin, je laisse quelques zones d'herbes en friche (de beaux papillons naissent dans les orties !), des petits amas de bois en décomposition qui servent d'abri ou de nourriture à une faune variée (réalisation d'une haie sèche avec divers branchages) et des tas de cailloux. Nos amis serpents si utiles y trouvent refuge loin des lieux fréquentés par les humains. Une belle protection également pour mes cultures à proximité sans chimie car je vais attirer les prédateurs et favoriser ainsi l'équilibre des espèces.
- * Je dispose des petites coupelles d'eau avec des cailloux pour les insectes et oiseaux et change l'eau régulièrement en la versant dans mes plantes, ainsi rien ne se perd !
- * Je préserve les fleurs sauvages et sème du végétal local adapté et plus rustique.

LE MALELA



Le MALELA (Mouvement pour l'Absorption de L'Europe par l'Auvergne) vous propose les spectacles d'humour de CHRAZ et les spectacles Jeune public + rendez-vous Nature de JANET.

En clin d'oeil, voici une version actualisée de cette célèbre poésie par Chraz et Janet en faveur des animaux mal-aimés. Un grand merci au photographe naturaliste auvergnat Fanch Skyline pour le don de sa photo extraordinaire !

Le Corbeau et le Renard

Maître Corbeau sur une branche engluée

Se débattait avec courage

Près de Renard lui aussi prisonnier,

Tournant en rond dans une cage.

Oh malheur, mon pauvre Corbeau

C'est sûr je vous le dis

Je ne nous vois pas beaux,

A moins qu'avec plein de courage

Vous déchiquetiez ce grillage,

Juré promis, je vous revaudrai ça !

A ces mots, le Corbeau tend son cou et voilà

Que la grille vole en éclats

Sous les coups de son bec, libérant le forçat.

Renard alors surgit et casse la branche en deux

Sauvant Corbeau de son malheur !

Voici la nouvelle création 2024 de notre association avec **Recyclerire** !

« De retour aux fondamentaux, le Professeur Chrazuki vous a concocté une conférence loufoque - ou une animation pédagogogondolante, appelez-ça comme vous voulez - au cours de laquelle il remet les pendules à leur place en répondant par l'exemple à toutes les questions que vous vous êtes toujours posées sur le rire et même à celles que vous ne vous êtes jamais posées et que vous ne vous poserez donc plus, ce qui vous permettra d'économiser une bonne dose d'énergie. La machine à secouer les zygomatiques est sur les rails, il ne vous reste plus qu'à grimper dans un de ses wagons pour une tournée intercommunale qui passera peut-être dans votre salle, votre médiathèque ou votre salon, pourquoi pas puisque le conférencier n'a besoin d'aucune condition technique particulière. Il arrive, il installe son pupitre et sa mini-sono, il s'exprime et repart après avoir fait le ménage, sans laisser aucune trace, sauf dans les yeux ébouriffés et les crânes régénérés des hominidés présents ».

Les autres spectacles d'humour de CHRAZ sont :

- Euh... - Mise en scène Violette CAMPO.
- La Josiane et Moi - Mise en scène Vincent DUBOIS (des Bodins).
- Le Best-of du meilleur des 4. Spectacle à trois vestes, mélange du plus drôle des 2 versions : La Josiane et Moi puis : Euh... et enfin : Finissons-en avec les pauvres !
- J'veux du bonheur - Le Fête des petits voisins - Lectures, sculptures de ballons, ateliers manuels autour des nichoirs, balades contées : « découverte de la biodiversité ».

Vous recherchez un spectacle, une petite forme en médiathèque, une conférence, une animation en maison de retraite... une lecture à voix haute ou une animation tout public en plein air (balade contée, visite Nature commentée, découverte de la Biodiversité...) ou autres (maquillage avec de jolies frises végétales, atelier bricolo-manuel autour des nichoirs...)? Contactez Janet !



ÉTAT CIVIL . OCTOBRE 2023 - AVRIL 2024

Naissances

Le 17/02/2024, ROQUECAVE Victoria, Marie, Christoula, à Clermont-Ferrand

Le 23/03/2024, COUPAT Romélia, à Clermont-Ferrand

Décès

Le 31/10/2023, COPERÉ Viviane veuve AUDIN à la maison de Retraite de Saint-Jean-des-Ollières

Le 1^{er} /11/2023, SEGHERS Jehanne, Marie Nicole Claudine épouse COUDERT, à la maison de Retraite de Saint-Jean-des-Ollières

Le 20/11/2023, DESMET Simonne, Berthe veuve LESCURE, à la maison de Retraite de Saint-Jean-des-Ollières

Le 25/12/2023, ROUBILLE Jean, Claude François, à la maison de Retraite de Saint-Jean-des-Ollières

Le 02/02/2024, GUILHOT Serge, André Yves, à la maison de Retraite de Saint-Jean-des-Ollières

Le 08/02/2024, THIODAT Jacques Daniel, à la maison de Retraite de Saint-Jean-des-Ollières

Le 23/02/2024, ABRAHAM Jeannine, Henriette Josette, à la maison de Retraite de Saint-Jean-des-Ollières

Le 02/03/2024, BAIVEL Liliane, Jeanne Michèle, épouse PESSON, à Clermont-Ferrand

APPEL AUX DONNS

Différentes associations de Saint-Jean sont plusieurs fois dans l'année amenées à préparer des repas pour notre plus grand plaisir. Aujourd'hui, elles aimeraient pouvoir se simplifier la tâche en ayant à disposition à la salle polyvalente du matériel de cuisine. Elles ont déjà fait un travail de mise en commun du matériel dont chacune d'elle disposait mais il leur manque encore pas mal de petites choses. Nous en appelons donc aujourd'hui à votre générosité. **Si vous possédez chez vous du matériel, parmi la liste ci-dessous, de qualité, en bon état, dont vous n'avez pas l'utilité et que vous souhaitez en faire dons aux associations** de la commune, merci de contacter la mairie.

Liste du matériel nécessaire : Saladiers, fouets, grandes cuillères en bois, pinces, écumeurs, passoires, planches à découper, économiseurs, couteaux de cuisine, maryses, tire-bouchons, ouvre-boîte, essoreuse à salade, bassines, balance, hachoir électrique, casseroles (grandes et moyennes).



INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT DE MAIRIE ET BUREAU DE POSTE

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h
mercredi 9h - 12h / semaines paires
samedi 9h - 12h / semaines impaires
sur rendez-vous les après-midis

PERMANENCES DES ÉLUS

sur rendez-vous

CONTACT 04 73 70 90 17

secretariat@stjeandesollieres.fr

www.saintjeandesollieres.fr

EN CAS D'URGENCE 04 73 70 68 75

07 66 32 62 20

PROCES-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX :
Consultables sur le [site de la commune](#) / onglet Infos
mairie.

DÉLIBÉRATIONS : Consultables sur demande au
secrétariat de mairie en version papier.



Nous sommes de plus en plus nombreux à fréquenter le cinéma qui vient à notre porte. Ciné Parc contente petits et grands (maternelle, primaire, collège) et le grand public les vendredis soir toutes les 3 semaines à des prix très abordables : 4 € 50 la séance. Le groupe de covoiturage fonctionne de mieux en mieux et permet d'aller aux séances dans les villages alentours (St Tier, Sauxillanges, Sugères, Billom, Cunlhat, Lezoux ...) à moindre coût et dans une démarche éco responsable.

Cet été, une séance de Ciné Plein Air vous sera proposée à Estandeuil

le JEUDI 18 JUILLET en soirée

en partenariat avec les communes de Saint-Jean-des-Ollières, Saint-Dier d'Auvergne et Saint-Flour-l'Étang.

Nous sommes dans l'attente du choix du film qui vous sera communiqué.

LE JOURNAL DES PIQUEURS

Bulletin municipal de la commune de
Saint-Jean-des-Ollières

Directrice de la publication : Karine Joncoux

Conception et réalisation : Valérie Le Postec

Rédaction des textes : L'équipe municipale, les associations de la commune

Photos : droits réservés. Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2024

Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par nos soins.